

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 11 avril 2022

Membres : Mme RANSOU Virginie et MM. FETOUS Lakhdar, GOURDOU Jean-Philippe, GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou, SAINT-ALBIN Maurice.

Assiste : M. DARDENNES Patrick,

Absents excusés : Mmes GUILIANI Patricia, NAZICAL Marie-Ange et, MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, NOYON Joël, TAFININE Driss.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la **F.M.I sera amendée de 50€ par équipe.**
En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : *une feuille de match papier doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.*

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL IMPORTANT :

Pour la phase 2 des critères U11 et U13 :
Redonner les droits (CODES) aux responsables d'équipes pour qu'ils puissent avoir accès aux F.M.I (Via FOOTCLUB).

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT

par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : **Driss 01.55.96.11.43** ou Hédi : **01.55.96.11.42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

PLATEAUX U7

Courrier d'ASOMBA du 03/04/2022

Pris note de l'annulation du plateau à **VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS**.

La commission rappelle au club de **VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS** qu'il doit aussi prévenir le District du Val-de-Marne de Football en cas de FORFAIT ou d'annulation d'un plateau sous peine de sanctions.

PLATEAUX U9

Courrier d'ASOMBA du 03/04/2022

Pris note des problèmes de la Covid-19 au club de **GENTILLY ATHLETIC CLUB**.

La Commission rappelle au club de **GENTILLY ATHLETIC CLUB** qu'il doit aussi prévenir le District du Val-de-Marne de FOOTBALL en cas de forfait sous peine de sanctions.

Courrier de FRESNES A.A.S. du 06/04/2022

Pris note du **FORFAIT AVISE**.

Courrier de KREMLIN BICETRE C.S.A. du 04/04/2022

Pris note du **FORFAIT** d'ASOMBA.

CRITERIUM U11

Courrier de : BOISSY F.C. du 05/04/2022

BOISSY F.C. / ARCUEIL C.O. MUNICIPAL U11 G3 ABCD du 16/04/2022

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure, à fixer en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de : BRY F.C. du 09/04/2022

HAY LES ROSES C.A. / BRY F.C. U11 G4 ABCD du 09/04/2022

*Pris note du **FORFAIT AVISE**.*

Courrier de : RUNGIS U.S. du 04/04/2022

RUNGIS U.S. / BOISSY F.C. U11 G3 ABCD du 26/03/2022

Pris note des problèmes F.M.I, après vérification connexion à la F.M.I., pas d'amende aux deux clubs.

Courrier de : VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 11/04/2022

FRESNES A.A.S. / VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS U11 G4 ABCD

du 09/04/2022

Pris note de votre courrier.

Pris note du rapport du Commissaire du District du Val-de- de FOOTBALL présent sur le Site.

*La Commission convoque pour **le LUNDI 09 MAI 2022 à 18H30**, les éducateurs des deux clubs, présence obligatoire sous peine de sanctions.*

Courrier de VITRY 94.2 CA du 05/04/2022

Les rencontres sont fixées à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

CRITERIUM U13

Courrier de : ARCUEIL C.O. MUNICIPAL du 07/04/2022

U. S. IVRY FOOTBALL/ARCUEIL C.O. MUNICIPAL U13 G4 ABC du 09/04/2022

*Pris note du **FORFAIT AVISE**.*

Courrier de : BOISSY F.C. du 05/04/2022

BOISSY F.C. / VILLENEUVE ABLON U.S. U13 G2 ABCD du 16/04/2022

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure, à fixer en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de : BOISSY F.C. du 08/04/2022

ALFORTVILLE US / BOISSY F.C. CRIT.LACHICHE Poule Unique AB du 09/04/2022

Pris note des problèmes de la Covid-19 à ALFORTVILLE US.

La commission rappelle au club ALFORTVILLE US qu'il doit aussi prévenir le District du Val-de-Marne de FOOTBALL en cas de forfait sous peine de sanctions.

CRITERIUM U13 (Suite...)

Courrier de : JOINVILLE R.C. du 07/04/2022

ALFORTVILLE US / JOINVILLE R.C. CRIT.LACHICHE Poule Unique A du 26/03/2022

Pris note du **FORFAIT** de ALFORTVILLE US par S.M.S.

La Commission rappelle que les forfaits avisés ne se font par sms mais par courrier ou courriel officiel au District du Val-de-Marne de Football.

En conséquence, la Commission retire l'amende au **JOINVILLE R.C.**, mais maintient celle à l'**ALFORTVILLE US**.

Courrier de : RUNGIS U.S. du 04/04/2022

RUNGIS U.S. / ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U13 G1 ABCD du 26/03/2022

Pris note des problèmes F.M.I. Après vérification, la connexion à la F.M.I des deux clubs, pas d'amende aux deux clubs.

Courrier de : SUCY F.C. du 10/04/2022

BOISSY F.C. / SUCY F.C. U13 G2 ABCD du 09/04/2022

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 10/04/2022

FONTENAY SS/BOIS U.S. / ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U13 G7 AB du 26/03/2022

Pris note. Les amendes sont annulées aux deux clubs (Voir le tableau des amendes J.A. N°13).

Courrier de : VILLENEUVE ABLON U.S. du 10/04/2022

NOGENT S/MARNE F.C. / VILLENEUVE ABLON U.S. U13 G2 ABCD du 26/03/2022

Pris note de votre courrier, amende annulée (voir tableau des amendes J.A. N°13).

Courrier de : VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 11/04/2022

VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS / FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. U13 G 6 AB du 09/04/2022

Pris note du **FORFAIT** de FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.

La Commission rappelle au club de **FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S** qu'il doit aussi prévenir le District du Val-Marne de Football en cas de FORFAIT sous peine de sanctions.

Courrier de : VILLECRESNES U. S. du 08/04/2022

VILLECRESNES U. S. / KREMLIN BICETRE C.S.A. U13 G7 AB du 09/04/2022

Pris note de la **fermeture des terrains**.

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

SAISON : 2021 - 2022
N°13 - JOURNAL DES AMENDES
EN « FOOT D'ANIMATION » (PV DU 11/04/2022)

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	Annulation amende	NOGENT S/MARNE F.C./ VILLENEUVE ABLON U.S. U13 G2 B du 26/03/2022	-50,00 €
542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	Annulation amende	FONTENAY SS/BOIS U.S./ ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U13 G7 AB du 26/03/2022	-100,00 €
523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	Annulation amende	FONTENAY SS/BOIS U.S./ ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U13 G7 AB du 26/03/2022	-100,00 €
537053	JOINVILLE R.C.	Annulation amende	ALFORTVILLE US/ JOINVILLE R.C. CRIT.LACHICHE Poule Unique A du 26/03/2022	-50,00€
	<u>JOURNAL</u>	<u>DES AMENDES RETIREES</u>	<u>J.A. N° 13</u>	<u>-300.00 €</u>

ANNEXE FINANCIERE



Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J.et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J.et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale.	120,00 €
Forfait non-avisé FESTIVAL U13 - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe